

Communiqué de presse

Le ministère de la Ville et la Banque des Territoires annoncent 225 millions d'euros supplémentaires pour le renouvellement urbain et le dynamisme économique des quartiers.

Marseille, le 2 juillet 2021

A l'occasion d'un déplacement à Marseille, le Gouvernement, représenté par Nadia Hai, ministre chargée de la Ville, et la Banque des Territoires, représentée par Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé une convention d'objectifs pour accélérer encore le renouvellement urbain et soutenir le développement économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sur la période 2021-2023.

Cette convention réaffirme l'engagement historique de la Banque des Territoires pour la politique de la ville qui s'inscrit au cœur de son action pour réduire les fractures territoriales.

Dans le cadre de cette convention, la Banque des Territoires s'engage à mobiliser une enveloppe de 225 M€ de fonds propres, sur 3 ans :

- **75 M€ pour accompagner la mise en œuvre des projets dans les quartiers** (co-financement de l'ingénierie de projets urbains dans le cadre du NPNRU, de projets de développement économique, d'interventions sur de l'habitat privé et subventionnement de l'ANRU),
- **150 M€ pour investir dans des projets** de développement économique des quartiers. Alors que les habitants des quartiers ont été très durement touchés par la crise sanitaire, les investissements de relance économique vont permettre de renforcer encore la mobilisation pour l'insertion, l'emploi et développement économique.

Le Gouvernement a engagé des mesures d'ampleur pour améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires tout d'abord en consacrant 1 % du plan de relance inédit de 100 Md€, soit 1 Md€, aux habitants de ces territoires, puis en annonçant 2,3 Md€ de mesures nouvelles lors du Comité interministériel des Villes qui s'est tenu le 29 janvier 2021.

La Banque des Territoires met en œuvre le plan de relance de la Caisse des Dépôts qui prévoit d'investir 26 Md€ de fonds propres dans des secteurs qui touchent le quotidien des Français. Elle est un des premiers financeurs des projets urbains dans les quartiers, via la mobilisation des prêts sur fonds d'épargne, principalement pour les bailleurs sociaux et les collectivités.

Dans le cadre de cette nouvelle convention, la Banque des Territoires veillera à ce que les quartiers bénéficient de toutes ses interventions en matière de développement économique et de cohésion sociale, qu'il s'agisse d'investissements immobiliers dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire, ou du déploiement du plan 100 foncières de redynamisation – 6000 commerces/services via des interventions en fonds propres pour les entreprises publiques locales partenaires privilégiés de ces territoires en matière de développement économique.

Elle facilitera par ailleurs l'accès des porteurs de projets dans les quartiers productifs à l'ingénierie territoriale. Elle les accompagnera dans le diagnostic puis l'ingénierie de projet (études et montages économiques, techniques, juridiques et financiers). La Banque des Territoires pourra également participer à l'amorçage, l'expérimentation et le prototypage de certains projets sélectionnés selon des critères économiques et extra-

financiers. Elle permet ainsi de tester un nouveau modèle économique pour le quartier pouvant être reproduit dans d'autres quartiers ou envisager le changement d'échelle de solutions efficaces à des problèmes identifiés sur le terrain.

Le programme Quartiers Productifs porté par le ministère chargé de la Ville et qui mobilise conjointement l'ANCT, l'ANRU, la Banque des Territoires et Bpifrance, prévoit un appui renforcé aux collectivités qui souhaitent accélérer les projets de développement économique dans leurs QPV autour de trois leviers thématiques prioritaires : l'implantation d'entreprises, le développement du commerce et de l'artisanat de proximité, le soutien à l'entrepreneuriat et à la croissance des entreprises. En mars dernier, la ministre de la Ville a annoncé les 14 territoires expérimentaux : Arras, Belfort, Clermont Ferrant, Maubeuge, Montpellier, Nancy, Narbonne, Roubaix, Toulouse, mais aussi à La Réunion et en Ile de France sur les territoires d'Est Ensemble, de Grand Orly Seine Bièvre et de Grand Paris Sud.

Pour Nadia Hai, ministre chargée de la Ville : « *La relance économique doit bénéficier aussi aux habitants des quartiers. Nous menons une action déterminée pour rendre nos quartiers plus attractifs. C'est pourquoi ce partenariat avec la Caisse des Dépôts est essentiel pour participer à la transformation profonde du cadre de vie et au dynamisme économique. Nous construisons un véritable accompagnement des entrepreneurs, des commerçants, des artisans, qui créent de l'emploi pour faire de nos quartiers de véritables territoires créateurs d'emplois* »

Pour Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, « *La Caisse des Dépôts réaffirme son engagement à investir pour des quartiers plus durables et plus attractifs et réduire ainsi les inégalités sur les territoires. A cette fin, elle mobilise son savoir-faire reconnu en matière de financement, d'assistance technique et d'investissement au plus près des territoires.* »

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 36 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Julia André-Jallerat : julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr - 06 70 62 17 62

 @BdT_DR